

# LE COURRIER DES ÉLITES

Le journal de la bourgeoisie depuis 1924

## TARIFICATION AU KM

### Les régions fortement désavantagées

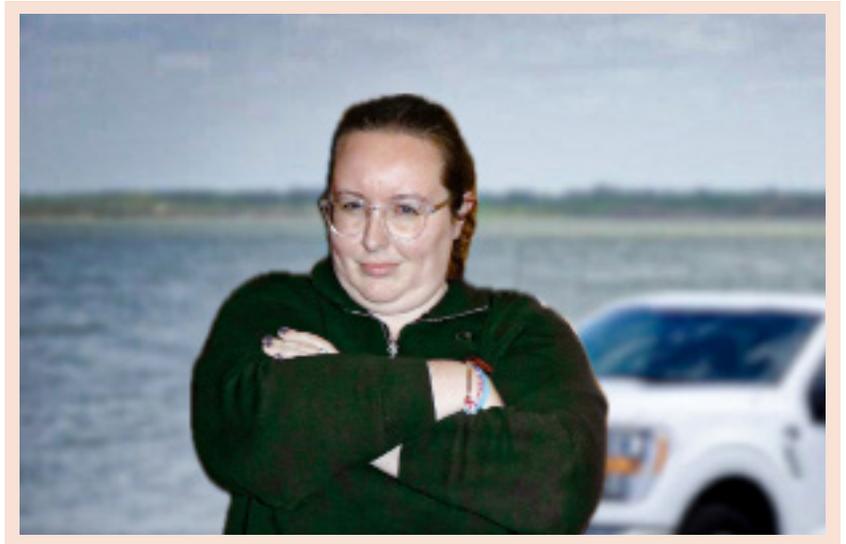
ÉLISE LÉCAUDÉ

Vendredi, les Bleu.e.s ont déposé le budget « le projet le plus ambitieux de l'histoire du Québec », devant l'Assemblée nationale. Parmi les 29 mesures proposées, l'écotarification sur l'utilisation des véhicules à essence a fait sourciller l'opposition dans la chambre des Rouges.

Dans l'objectif de réduire l'empreinte écologique des véhicules à essence, le projet obligerait les propriétaires de ces voitures à s'acquitter de frais auprès de la SAAQ à chaque renouvellement de permis de conduire. Calculés selon le kilométrage parcouru à l'année,

ces frais affecteraient les habitants des régions de manière disproportionnée, selon le député de Rimouski, Marc-Antoine Le Moignan. En commission parlementaire, Julien Béland-Laflamme, ministre des Piastras et des Cennes, a devancé l'opposition en proposant lui-même un amendement à cette mesure. L'amendement offrirait une réduction partielle ou totale au kilométrage lié aux services essentiels, quand les distances sont considérables ou en l'absence d'autre option valable de transport.

Le député de Rimouski déplore que la population rurale soit plus durement touchée par la tarification que les citadins. Comme



Chantal Bougeotte pense quitter son club de course à cause des coûts. Photo: Layla Bechou

les déplacements ludiques seront soumis au tarif, M. Moignan a lancé, en conférence de presse, que le ministre « ne veut pas que les gens en région aient du plaisir », comme ils devront payer plus cher pour se rendre chez leurs amis que leurs compatriotes montréalais. « Je n'ai pas les moyens de payer un tarif supplémentaire pour mes déplacements », se désole Chantal Bougeotte, habitante de la municipalité de Ripon, se rendant quotidiennement à son club de course. Chantal considère n'aller qu'à la moitié de ses rencontres, afin d'économiser des sous.

Malgré tout, le gouvernement des Bleu.e.s n'a pas l'intention d'offrir de soutien financier pour l'achat de voitures électriques et n'a pas non plus proposé d'option pour remplacer la voiture pour les régions mal desservies par les transports en commun.

# LE COURRIER DES ÉLITES

## Le gouvernement Bleu.e.s appuie Teslâlâ

FELIX ÉTIENNE ET  
VINCENT PAGÉ,  
AGENCE QAI

La compagnie québécoise originaire du Lac-Saint-Jean, Teslâlâ, annonce la mise en marché d'un prototype de canot muni de rames à assistance électrique.

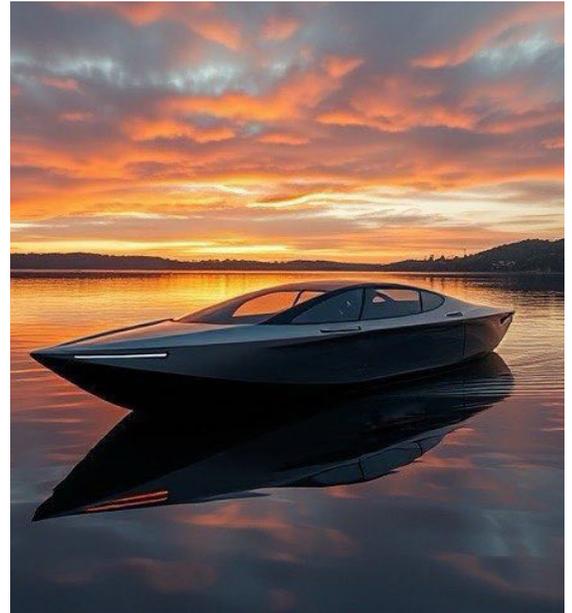
Le fondateur de la compagnie, Alain Mousse, adhère avec enthousiasme au projet de Réseau express canot (REC), annoncé le 3 janvier par le ministre des Canots, des Pitounes pis toute, Maximilien Duclos.

« Moé, le canot, j'achète ça! Mais descendre d'Alma yink avec ses bras, ça fait commence à faire un boutte », explique l'entrepreneur. C'est pour cette raison que M. Mousse a mis au point le Cybercanoë, qui permettra à ses usagers de passer du Saguenay au Lac-Saint-Jean en moins de 30 minutes.

Le nouveau modèle de canoë alliera les traditions des coureurs des bois qui ont bâti la région et le génie québécois des moyens de transport électriques. Les Cybercanoës seront

assemblés au Lac-Saint-Jean dans la nouvelle usine Ampère du Nord située à Saint-Prime. L'usine pourrait voir le jour dans la municipalité de 3000 habitants dans les prochaines années à venir.

« On considère le projet avec enthousiasme. Ce qui est très intéressant avec le canot à assistance électrique, c'est de permettre la pratique du canot par les personnes âgées et les personnes qui vivent avec des limitations physiques », a déclaré vendredi le ministre Duclos.



Le bateau de la compagnie Teslala. Photo : Vincent Pagé

### OPINION

#### Députés, parlez mieux français!

154. C'est le nombre d'erreurs de langue répertoriées en date du 3 janvier entre les murs de l'Assemblée nationale par notre journaliste. *Le Courrier des Éléites* s'est attardé à la question du français en contexte parlementaire et dresse un portrait inquiétant du niveau de français oral et écrit de nos députés.

Le nivellement vers le bas de la qualité de la langue française de nos députés est complètement aberrant. Vous ne me croyez pas? Voici, estimés lecteurs, un aperçu de quelques bévues langagières de vos élus. Monsieur le député de Gaspé, on met l'accent et non l'emphase. Monsieur le député de Chapleau, je crains de vous informer que vous ne risquez pas de rencontrer de «ni» de poule entre Gatineau et Montréal. Monsieur le député de Granby, avez-vous à ce point peu confiance en votre propre gouvernement que vous vous obligez à l'écrire à la troisième personne? (je fait)

Je vous épargnerai l'ensemble

de mes trouvailles. Toutefois, je tiens à préciser que le Parti Rouge n'est pas épargné par le fléau. J'ai eu le déplaisir d'assister à des retrouvailles rouges où les députés se saluaient à coup de « bon matin ». Veuillez insérer un émoticône qui vomit ici, l'usage de la langue anglaise ou, encore pire, d'anglicismes, en contexte parlementaire, me répugne. Sans oublier l'édition du 3 janvier de *La Potineuse* qui comptait 14 erreurs de français, allant d'erreurs de ponctuation les plus triviales à l'oubli de la majuscule au mot « Dieu ». J'ai eu l'horreur d'entendre ces calamités non seulement hors des murs, mais bien dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Abominable. À titre de journaliste s mon devoir de m'assurer d'élever le niveau de langue française à sa juste valeur. Vous, députés, pouvez - et devez - vous assurer d'en faire autant. C'est le futur du Québec qui en dépend. JCL  
**Le Courrier des Éléites**

#### Des fraises réchauffées

Plus aucun fruit importé au Québec, c'est ce que propose le livre blanc des Bleu.e.s. Les rouges proposent l'augmentation de la production en serre qui pourrait être bénéfique à la fois pour l'économie que pour l'abondance en vitamine de la population québécoise. Les serres énergivores ne font pas l'unanimité chez les Bleu.e.s. Un compromis: il y aura de la production en serre, mais ce seront des serres non-chauffées. Même les petits fruits du Québec, comme les fraises et les bleuets ne seront pas cultivés, malgré une exception proposée par les Rouges. SJT  
**Le Courrier des Éléites**

#### 1 heure

Abolir le potinage 1 heure par jour. Voilà ce qui est souhaité par Lucille Tang-Levac, la ministre du Motus et Bouche cousue. Son gouvernement a aujourd'hui annoncé la création du Temps d'Abstinence Bavarde Obligatoire Universelle (TABOU) qui interdit aux Québécois et aux Québécoises de yapper entre 13h et 14h tous les jours. Cela inclut des propos

où l'on se compare aux autres et des propos médisants à l'égard d'une personne. L'objectif ? « Créer une culture de bienveillance et d'empathie et entraîner une baisse flagrante des discussions encourageant la consommation abusive et le matérialisme et par le fait même les pratiques entraînant une dégradation de notre environnement », a déclaré la ministre Tang-Levac en chambre. ML. **Le Courrier des Éléites**

#### Botanique woke

La Féministe Léa La Salle à fait une déclaration ministérielle en chambre pour dénoncer le sexisme botanique, soit la plantation de plantes mâles au détriment des plantes femelles. La surreprésentation des plantations mâles, soit des pollinisateurs, dans les villes, hausserait les désagréments allergiques

causés par le pollen selon la Féministe. Les plantes femelles seraient, quant à elles, productrices de fruits. « Moi je dis assez c'est assez ! Il est grand temps que les fruits puissent pousser en ville ! » exclame-t-elle. La députée de Laporte, Rose Guimond, a quant à elle qualifié la déclaration de « wokisme botanique », préoccupée de restreindre les plantations pollinisatrices. CB. **Le Courrier des Éléites**



Le budget tel que présenté par le gouvernement des Bleu.e.s est en déséquilibre quant aux revenus et aux dépenses.

Mention photo : Julia

## L'illusion de l'équilibre budgétaire des Bleu.e.s

JEANNE LAVIOLETTE

Le ministre des Piastres et des Cennes, Julien Béland-Laflamme, a promis l'équilibre budgétaire d'ici les quatre prochaines années, alors qu'il présente un déficit de 8 milliards pour l'année 2025-2026.

Il s'agit du budget « le plus ambitieux de l'histoire du Québec », selon le ministre des Piastres et des Cennes.

C'est graduellement que le gouvernement Bleu.e.s entend atteindre le déficit zéro, explique-t-il. En plus de présenter ses prévisions pour l'année financière 2025-2026, M. Béland-Laflamme a dévoilé ses prévisions pour 2026-2027.

Le ministre n'a toutefois pas présenté de prévisions pour 2027-2028, l'année où le gouvernement Bleu.e.s promet l'équilibre budgétaire.

« Il s'agit d'une augmentation considérable des dépenses, donc une augmentation des

revenus est nécessaire », a admis le ministre Béland-Laflamme, lors de la présentation de son budget, plus tôt hier, en fin d'après-midi.

### Dépenses et revenus

Le gouvernement Bleu.e.s ira chercher 52% de ses revenus pour l'année 2025-2026 avec une nouvelle taxe: la Taxe sur les Produits Importés (TPI). La TPI consiste en une taxe sur les produits importés vendus dans des magasins et marchés locaux, à l'exception des médicaments. Le ministre n'a pas dévoilé la date d'entrée en vigueur de la TPI.

« C'est sûr que la [TPI] va augmenter à court terme le coût de certains produits à l'épicerie », a avoué le ministre des Piastres et des Cennes, en conférence de presse.

« Les produits québécois ne seront pas en mesure de concurrencer les produits qui viennent du Mexique, entre autres,

où le coût de la main-d'œuvre est beaucoup plus faible et la production plus abondante », croit Marc-Antoine Le Moignan, critique de l'opposition officielle du budget bleu.

Pour financer ses ambitions, le gouvernement Bleu.e.s prévoit également taxer les automobilistes à l'aide d'une nouvelle tarification punitive par rapport au kilométrage parcouru chaque année. Près du quart des revenus du gouvernement pour 2025-2026 seront financés grâce à cette taxe.

### Axes prioritaires

Plusieurs grands projets comprenant des investissements culturels, sociaux et environnementaux pour un total de plus de 160 milliards de dollars.

Près de deux milliards sont alloués pour l'année 2025-2026 à la Grande Traversée des Patriotes (GTP), un projet de

monorail à grande vitesse, qui relierait les principales régions de la province.

L'artère Décarie sera inondée pour en faire une voie navigable. Ce sont trois milliards de dollars qui sont assignés à ce projet, appelé Décanaux, en 2025-2026. Un sondage de la firme Légère indique que 65% des résidents de l'artère Décarie sont opposés au projet Décanaux.

Les dates d'échéance de la construction des projets de la GTP et Décanaux, et donc leur coût total, demeurent inconnus du gouvernement à l'heure où ces lignes sont écrites. Le projet sera complété « probablement d'ici les cinq à six prochaines années », avance le ministre des Piastres et des Cennes, en entrevue avec *Le Courrier des Élités*.

### L'opposition fâchée

M. Le Moignan, député de Rimouski, a déploré « l'absence d'un plan

crédible » pour l'équilibre du budget. « Force est de constater que le ministre s'est porté à la défense de ses revenus, parce qu'il en a curieusement besoin pour livrer son budget absolument désastreux », a dit M. Le Moignan, en conférence de presse.

« Il s'agit d'un véritable festin payé à crédit, s'est-il insurgé, au Salon rouge. Le gouvernement Bleu ne valorise pas l'effort et le mérite ». Des déclarations du premier ministre du Québec, Louis-Olivier Jetté, ont suscité de vives réactions chez l'opposition en avant-midi hier. Lorsque questionné par Christian-Alex Deschênes, chef de l'opposition officielle, sur la façon de financer les 60 000 logements sociaux promis par les Bleus, M. Jetté s'est contenté d'affirmer que l'argent allait être « créée » par le gouvernement, sans préciser davantage. Un peu plus tard, il a même promis aux Québécois « le beurre et l'argent du beurre ».



## ÉDITORIAL

### Un affront direct à l'Élite

SARAH-JEANNE  
TREMBLAY

Ce qu'on a pu observer en chambre ce 3 janvier, c'est une odieuse parodie de ce qu'on pourrait appeler un plan qui élève la population. Ce sont plutôt des mesures voulant ramener la population vers l'arrière, autant figurativement que littéralement.

Ce n'est pas que nous sommes contre la tradition, loin de là. La tradition est ce qui fait de nous un grand peuple. Une culture et une langue riches et des valeurs enrichissantes de travail, d'éducation et de bienfaisance qui nous tiennent loin de la médiocrité en tant que nation québécoise.

Vous, chers lecteurs, n'êtes pas médiocres. C'est cependant un avenir de petitesse qui vous attend si le gouvernement Bleu.e.s reste au pouvoir. Les mesures annoncées montrent que le gouvernement ne souhaite pas hisser la masse vers l'élite, mais plutôt vous abaisser vers celle-ci afin de créer un peuple uniforme... mais simplet.

Le budget promet un déficit monstre et la promesse d'une balance dans quatre ans, mais sans fournir à la population aucun estimé de ce à quoi pourrait ressembler le chemin vers cette balance, comme si le gouvernement croyait

que son peuple était assez bonace et pour croire sur parole toutes ses confabulations.

Le plus grand affront à l'intelligence des Québécois est tout ce que propose la ministre du Joual et du Rayonnement international en matière de langue française.

Ce n'est pas pour rien que l'on choisit méticuleusement ceux qui pourront siéger au conseil des hommes et femmes à la toge et à la perruque blanche... Le joual est important pour la culture, mais il ne peut pas devenir la nouvelle norme.

Il faut maintenir un niveau de langue permettant l'enrichissement intellectuel de nos lecteurs, le *Courrier* des élites ne cessera donc jamais d'utiliser le « w ». C'est un choix audacieux de promouvoir de telles mesures tout en ayant un ministère destiné à l'« érudition du peuple ».

Finalement, nous serons toujours de votre côté, les élites, pour défendre votre droit de ne pas être nivelés vers le bas, en restant silencieux devant des mesures qui promeuvent un relâchement social.

Chers lecteurs, le gouvernement souhaite vous offrir le beurre et l'argent du beurre, mais nous savons que ce que vous méritez, c'est la crème de la crème.



Les naturopathes et professeurs de yoga pourraient avoir un statut médical. Photo: Julia Myles

### Les Bleu.e.s appuient les pseudosciences

MARIANNE LAFLEUR

Au terme d'un long débat, le 3 janvier, le gouvernement bleu est ressorti avec un projet de loi en santé très peu teinté de rouge. S'il est adopté, ostéopathes, naturopathes et professeurs de yoga se verront désormais promus à un statut quasi médical, grâce à la création d'un ordre professionnel qui légitime des pratiques encore controversées.

« C'est quoi la prochaine étape ? On va prescrire des cristaux aux patients ? », a lancé en chambre William Dufour Doherty, porte-parole rouge en santé. Une remarque cinglante, mais qui résume bien l'indignation d'une partie de la population face à cette nouvelle mesure.

En commission parlementaire, le ton de porte-parole et celui de ses homologues était

toutefois plus calme, laissant place au dialogue. Les Rouges ont défendu la voix de la science et on fait part de leurs réserves sur la création d'ordres professionnels, particulièrement pour les professeurs de yoga et les naturopathes. « Votre budget est en déficit. On ne voudrait pas que l'argent des Québécois soit dépensé dans des choses superflues qui ne sont pas encore prouvées scientifiquement », a mentionné vendredi M. Dufour Doherty.

Leur tentative de couper court à cette législation s'est toutefois heurtée à l'entêtement des Bleus, qui ont juré que l'amendement dénaturerait l'esprit de la loi qui a pour but de mieux reconnaître la diversité des méthodes de bien-être. Des avancées pour les femmes. Certaines

mesures du projet de loi permettent de mieux répondre aux besoins des femmes. C'est le cas de la distribution gratuite des produits d'hygiène menstruelle dans les centres de santé holistique, les CLSC et les écoles et de la démocratisation du métier de sages-femmes.

Plusieurs soins périnataux seraient aussi offerts gratuitement, tels que les soins de procréation médicalement assistés, les séances d'exercices périnéaux, les soins de psychologie et les cours de préparation à la naissance. Sous la pression des Rouges, le nombre de séances gratuites de soins de bien-être durant la grossesse a été réduit de dix à huit, soulignant l'influence limitée, mais présente de l'opposition. Malgré des échanges cordiaux, les Bleu.e.s ont refusé toute concession significative.



Le ministre du Retour à la terre et du Garde-manger, Ismaël Lamoureux, a déploré la désorganisation en commission parlementaire.

Photo : Layla Bechou

## L'alimentation, ici, maintenant et pour tous les Québécois

VINCENT PAGÉ

Fraîchement porté au pouvoir, les Bleu.e.s n'ont pas perdu de temps pour labourer la société québécoise à même sa charrue idéologique. Le ministre du Retour à la terre et du Garde-manger, Ismaël Lamoureux, a présenté et Retdéfendu hier l'enjeu qui, au fil des interventions, s'est révélé être la pierre d'assise de son parti : l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

Pas le temps pour les jachères, le gouvernement de Louis-Olivier Jetté veut faire de cet objectif un grand chantier et une priorité absolue en instaurant dès maintenant des mesures radis-kales au sein de la société québécoise. Notamment, le gouvernement mise sur l'ajout d'un cursus scolaire basé

sur l'apprentissage de l'agriculture et de la cuisine. Ainsi, les étudiants du primaire pourront développer leurs connaissances sur les différents aliments et mettre en pratique leurs apprentissages dans les potagers et les serres qui seront installés dans le cadre de ce programme. Au secondaire, des cours de transformation des aliments et de gestion de finance personnelle permettront aux élèves de faire germer leur savoir-faire. Finalement, pour l'enseignement supérieur, une formation agricole sera offerte au détriment d'un cours supplémentaire. Cette formation sera offerte sous trois formes, soit technique (machinerie agricole), théorique (agronomie) ou encore pratique (sous forme

de stage au sein d'une entreprise agricole).

Les Bleu.e.s misent également sur de « grands rendez-vous agricoles », un concept dont les détails demeurent nébuleux, mais avec un objectif clair : la transmission intergénérationnelle des connaissances et pratiques agricoles ancestrales.

### Les chiffres parlent

En agissant ainsi, le gouvernement souhaite « ne plus dépendre des importations étrangères ». D'ailleurs, l'imposition de tarifs sur les aliments importés, tels que les fruits venant de pays chauds, fait également partie des mesures qui seront adoptées. Le caucus Rouge a vivement critiqué cette idée.

Le député d'Arthabaska, Alexandre

Cadotte, mentionnait les répercussions désastreuses que ces tarifs pourraient engendrer sur d'autres secteurs économiques. Ces grands changements entamés par le caucus Bleu se basent, entre autres, sur une statistique bien précise : le déclin de l'autonomie alimentaire des Québécois et Québécoise qui a passé de 75% à 35% au cours des 50 dernières années.

### Une mutation bleu

« Au Québec, après plusieurs années de gouvernement Rouge, c'est près d'une personne sur six qui vit en situation d'insécurité alimentaire. En tant qu'élus, on ne peut pas rester les bras croisés. Nous devons atteindre la souveraineté alimentaire », lance le ministre Lamoureux.

Le député de Saint-Hyacinthe Philippe Lorange n'a pas hésité à souligner les dérives idéologiques entourant le projet d'autonomie alimentaire qualifiant la démarche présentée au salon Rouge par son vis-à-vis Bleu « d'aberration ». Il ajoute, en parlant des changements au cursus scolaire, que le gouvernement « ruine les esprits avec sa propagande d'économie sociale ».

« En s'attaquant à la mondialisation, cette démarche nous indique que ce gouvernement souhaite replier le Québec sur ses frontières en se fermant sur le reste du monde. Il nous dit aussi que nous devrions abandonner TOUS les fruits exotiques présents sur le marché », mentionne M. Lorange.



## Un projet de loi environnemental « ambitieux »

THÉO CANTIN

Toutes les entreprises œuvrant sur le territoire québécois devront réduire l'empreinte écologique de 50% des biens et services qu'elles distribuent au Québec dans un horizon de 15 ans, si l'on en croit le récent projet de loi 2 du gouvernement des Bleu.e.s.

L'adoption du principe du projet de loi de la Loi visant à réduire l'impact écologique de la production et de la consommation dans une perspective de décroissance, a été effectuée hier après-midi.

« On essaie de se donner des cibles, aussi ambitieuses qu'elles puissent être, a lancé en début de commission parlementaire le ministre de l'Environnement et de la Réduction de l'impact écologique, Jean Bardon-Debats. Et c'est sûr qu'on va essayer de mettre le maximum d'ambition dans nos moyens pour y parvenir. »

Les personnes majeures résidant sur le territoire québécois seront aussi limitées à l'émission de « 2 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> » par an, pour l'empreinte carbone, d'ici 2050.

En 2022, la moyenne provinciale était de 9,1 tonnes. Le critique des Rouges, Samuel Boutin, s'insurge contre cette mesure. « Mon équipe et moi avons tenté de le

ramener sur terre et de lui faire comprendre que cette réduction est impossible. À ce niveau-là, il y a eu la sourde oreille », relève-t-il.

Une autre mesure phare de cette loi est la création de la plateforme numérique Empreinte Québec, qui forcerait notamment les entreprises à afficher publiquement leur empreinte carbone.

### Commission cordiale

La commission parlementaire a été globalement cordiale, tous voulant le mieux pour le Québec. Le critique, Samuel Boutin, a commencé sa commission en serrant la main de tous les députés bleu.e.s. Le ministre de l'Environnement n'a pas par lui-même emboîté le pas.

« Est-ce que les partis représentés à l'Assemblée nationale doivent travailler ensemble pour trouver des solutions pour les Québécois? La réponse est oui », a pour sa part estimé M. Bardon-Debats.

En conférence de presse, c'était de loin la commission parlementaire qui semblait avoir le plus fait progresser la province québécoise de manière transpartisane. Le critique et le ministre se sont même permis une conversation sur leurs voyages respectifs pendant l'une des pauses de la soirée.



Les Rouges ont débattu dans toutes les commissions pour défendre leur points. Photo : Layla Bechou

## CAUCUS ROUGE

### « Ramener les Bleu.e.s sur Terre »

SARAH-JEANNE TREMBLAY

Si les commissions parlementaires n'ont pas toutes eu le même dénouement, les porte-parole de l'opposition s'entendent : les Bleu.e.s doivent faire preuve de davantage de réalisme.

Les Bleu.e.s ont présenté en commission, vendredi soir, trois projets de loi, un projet de livre blanc et un budget qui chacun présentaient des éléments remis en cause par l'opposition.

« On est très sûrs aussi qu'il y a eu beaucoup de gains, ici et là, déclare le premier ministre Deschênes, il y aura une teinte de Rouge dans les projets de loi, le budget, ainsi que le projet de livre blanc ».

Pour ce qui est du projet de loi visant à

réduire l'impact écologique de la production et de la consommation dans une perspective de décroissance, les deux mots d'ordre

Il y a plusieurs mesures qui ont été rendus plus réalistes.

Marc-Antoine Le Moignan, porte parole des Rouges.

étaient « diplomatie et collaboration », selon M. Samuel Boutin, le porte-parole de l'opposition officielle.

Pour ce qui est des deux volets économiques, le budget et la loi sur l'achat de proximité et les métiers d'antan, ils visent des objectifs plus envisageables

à court et long terme. « Il y a plusieurs mesures qui ont été rendues plus réalistes dans une optique d'éviter l'abus », exprime le porte-parole des Rouges M. Marc-Antoine Le Moignan.

### Encore des débats

Une autre période de questions guidée par les Rouges aura lieu en chambre samedi matin. « On n'est pas très satisfaits des réponses données par les Bleu.e.s, parfois des propos un peu creux, vagues », indique M. Thierry Charlebois, député de Sanguinet, qui fait partie de l'équipe chargée de préparer l'ensemble des questions.

« On s'attend à plus de pragmatisme, plus de transparence et plus de préparation », ajoute-t-il en amont de la séance en chambre samedi.



## CHRONIQUE

### Une proposition qui fait des vagues

SIRINE AL TAHA

À tous les William, Will, Wilfred de ce monde : la ministre du Joual et du Rayonnement international a déclaré la guerre à l'alphabet vendredi dernier. Dans une initiative qui pourrait faire glisser le wow vers le ooh, la députée de Vaudreuil propose de chasser la lettre W du paysage linguistique.

La proposition de supprimer la lettre W a fait bondir le député de Soulanges, M. William Thériault. « Je trouve que c'est un non-sens de modifier mon nom [...] c'est pas un gouvernement qui a à décider si [les gens] ont à changer de nom. »

Une réponse qui a sans doute fait écho chez tous les Walker, Wendy et autres Walid du pays, dont les prénoms risqueraient de marquer l'histoire... ou de tomber dans l'oubli.

Le député évoque aussi l'urgence d'écouter ses citoyens: « [Ils] méritent au moins [leurs] initiales. » Car, oui, priver quelqu'un de ses initiales, ce serait comme priver le chef des Bleu.e.s de ses tendres chaussures « crocs » bleu!

Éloïse Bricault, députée de Vaudreuil et grand apôtre du minimalisme alphabétique, défend son projet en l'encadrant dans une réflexion sur « ce qu'est une langue » et sur le français québécois.

« Transformer le W par d'autres sons », c'est ce que la Bleue explique en évoquant avec passion le joual pour justifier la suppression du W.

Interpellée, la ministre rétorque à M. Thériault avec assurance : « Les Rouges ne se disent-ils pas innovateurs? Moi ce que je [leur] propose, ça serait de pousser les limites, aller avec le progrès [...] d'aller en avant ».

Rappelons à Bricault qu'il s'agit ici de la langue française où « oignon » garde son « i » par tradition et où « monsieur » ne se prononce pas comme il s'écrit.

On va souhaiter aux gens comme Willia... pardon, No-Liam bonne chance avec les futures modifications!

Avant de réinventer l'alphabet, il serait peut-être plus sage de s'assurer que personne ne trébuche sur une règle de l'accord du participe passé, non ?



Le projet de loi de la ministre met à mal les mafasins grandes surfaces. Photo: Layla Bechou.

### L'avenir dans les métiers du passé

CAMÉLIA BOUSSAID

Les grandes surfaces, « vous l'avez eu facile! » La ministre des Marchés locaux et de l'Innovation traditionnelle, Émilie Corneau, a présenté le projet de loi 3 sur l'achat de proximité et les métiers d'antan pour revaloriser la place des métiers d'antan dans la société et promouvoir l'achat local. Le projet de loi prévoit certains incitatifs pour remettre de l'avant les différents métiers d'antan tels que la création de l'ordre professionnel du Groupe uni pour l'industrie locales détenant d'une expertise spécialisée (GUILDES) ou la création d'une carte à points officielle et transactionnelle étatique (CAPOTE). Mme Corneau explique vouloir « créer un sentiment de communauté autour du commerce, changer

cette vision commerciale qui est assez individualiste en ce moment. » Ainsi, le projet de loi veut également renforcer le droit à la réparation et lutter contre l'obsolescence programmée. Le paradoxe soulevé Plusieurs députés rouges ont évoqué le même paradoxe en chambre parlementaire: celui de revenir dans le passé, mais dans un but de modernité, allant ainsi à l'encontre de l'innovation et de la productivité prônée par ceux-ci. À titre d'exemple, la député de Bonaventure, Florence Marquis, voit le projet de loi comme une manière « d'insuffler artificiellement une deuxième vie à un marché qui n'est pas viable ». La députée de Notre-Dame de Grâce, Lyssanne Paquette, soulève également un besoin accessoire des

métiers d'antan. « Je n'ai jamais eu recours au service d'un apothicaire, rarement d'une couturière. » Le projet de loi prévoit une taxe pour le respect de l'initiative des collectivités autrement exceptionnelles (Taxe RICHE) « C'est une taxe qu'on vise à sanctionner l'achat dans les grandes surfaces donc, encourage les gens à vraiment respecter les petits commerces. Le but, c'est que les gens se spécialisent vraiment dans une industrie particulière. » explique la ministre en entrevue au *Courrier des Élités*. « Ces compagnies-là, ils ont un quasi-monopole au Québec. [...] Et d'avoir ces taxes-là, c'est de les forcer à dire faux. Vous l'avez eu facile, maintenant c'est le temps de rentrer dans la compétition comme les autres », affirme la ministre Corneau.

# Les sudokus de l'élite

		2		3				1
	9	4			7			2
				4	9	7		8
				4	8	6		
	4	6		5		2		
	5					1		4
		9	3	8	5	6		
8					2		5	9
	7			9				8

			6	1			8	
				3	7		5	
3	9						1	6
				4	1			
		9	6				4	1
		1					9	6
8					3			1
			2	6				5
2	3			1				

4			8	3		6	5	
	8		1	9			2	4
		1		2				9
	3			8				7
	6	4	7			9	8	
	9			4		3	2	
9			3	8	7			6
	7	8		4	1			
6		3	2					

			6	1		9	8	4
1	4	8		7		5	2	
	9			8	2	1		6
6				4	1			
5	7	9	6				4	1
4		1	5	2	7			6
	5		7			6		2
	1	7	2	6				8
			8	1		4	9	7

			6		3		5		1
	9	5			6				
4				9					6
					9	7			5
6		9			5		1		
7	5						8		
				1	2				5
			8	5				4	2
5	4								1

7	8			1	3		5	4	
		9		6	7	4			8
4		1			5		3	6	7
	4		7				6	1	3
	9				4	6	2	8	
	6	5			8	1			7
	7		9			3	8		1
6	5	3			1	8			
9		8	5			7	4		6

	6		7	8	4	5			
	5	4				9	7	8	
		1		2				3	
1	3				2				5
5			3					4	
4		6	1		5	3			
			2		7	4			6
	9			1	6	2	5		
		2	8					9	

		3		4	7			2	
	8	4			9	2	6		
2		7	3						4
	6				5	9			
				1			2	4	8
3					8	4			5
	4	2			3			6	
5				8		1			9
9	1					5		8	2


# LE COURRIER DES ÉLITES

**Rédactrice en chef**

Mathilde Beaulieu-Lépine

**Journalistes**

Sirine Al Taha

Camélia Boussaid

Théo Cantin

Jeanne Claveau-Laviolette

Sarah-Jeanne Tremblay

Marianne Lafleur

Élise Lécaudé

Vincent Pagé

**Correctrice**

Sirine Al Taha

**Photographes**

Layla Bechou

Julia Myles

**Chefs des journalistes**

Naomie Duckett Zamor

Justin Vaillancourt

